

**Stratégies identitaires et minorités dans les sociétés  
pluriethniques**  
**Identity strategies among minorities in multi-ethnic societies**  
**Estrategias de identidad y minoridades en las sociedades  
multiétnicas**

Isabel Taboada Leonetti

Numéro 21 (61), printemps 1989

Villes cosmopolites et sociétés pluriculturelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034081ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034081ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

L'identité est définie ici comme le résultat d'un « mouvement dialectique d'intériorisation et de contestation de la situation d'interaction qui définit les places relatives de l'un et de l'autre ». La migration crée un changement rapide de références et assigne aux immigrants des identités nouvelles, le plus souvent dévalorisantes, dans lesquelles ils ne se reconnaissent pas. Les immigrants développent dès lors diverses stratégies identitaires, allant de l'acceptation à la contestation collective des rapports sociaux que leur impose cette définition tronquée d'eux-mêmes.

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Taboada Leonetti, I. (1989). Stratégies identitaires et minorités dans les sociétés pluriethniques. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (21), 95–107.  
<https://doi.org/10.7202/1034081ar>

# Stratégies identitaires et minorités dans les sociétés pluriethniques <sup>1</sup>

## I. Taboada Leonetti

Depuis quelques années on a pu observer en France un intérêt croissant pour les phénomènes sociaux liés à l'identité. L'accélération des changements technologiques et sociaux, la mobilité géographique et professionnelle et les problèmes posés à la France par l'immigration ont produit une forte demande sociale qui accule d'une certaine manière des chercheurs issus de disciplines aussi diverses que la psychologie, la sociologie, l'histoire, les sciences politiques ou juridiques à répondre aux questions posées par l'identité au travail, l'identité nationale, l'identité culturelle... ou l'identité tout court.

Dans le domaine de l'immigration, les phénomènes identitaires constituent un aspect important permettant de comprendre les processus d'intégration et les relations entre les groupes ethniques en présence.

### La structure de l'identité

L'organisation de différents éléments identitaires (profession, sexe, qualités, nationalité, âge, références idéologiques, etc.), dont la combinaison définit un être unique, n'est pas une simple somme de l'ensemble ; il s'agit au contraire d'une structure relativement stable dans le temps – les individus ont généralement un sentiment de continuité identitaire, et sont d'ailleurs reconnus par les autres malgré le passage des ans – mais douée d'une certaine plasticité qui lui permet de changer une partie des éléments qui la composent ou d'en intégrer d'autres suivant les changements objectifs qui se succèdent (d'intégrer par exemple au fur et à mesure le statut d'adulte, de mère ou de père, d'amant, d'orphelin, d'étudiant puis de professeur, etc.), mais surtout de les organiser en fonction des situations. En effet,

chacun de ces marqueurs identitaires se révèle d'une pertinence variable suivant les situations d'interaction dans lesquelles on se trouve ; en quelque sorte la situation appelle l'un des éléments de l'identité.

L'identité apparaît comme une sorte de « boîte à outils », selon l'expression de Devereux (1972), chaque « outil » étant un élément identitaire que le sujet choisit en fonction de son adéquation à « l'opération » demandée, autrement dit suivant la situation d'interaction dans laquelle il est.

Certains aspects de l'identité sont ou ont été dans le passé appelés plus fréquemment que d'autres à jouer ce rôle de pôle organisateur ; c'est le cas de l'identité religieuse, de la conscience de classe, et surtout (depuis un peu plus d'un siècle) de l'identité nationale ou ethnique, car elles s'affirmaient en réponse

96 à des situations de domination – l'histoire des peuples n'en manque pas – où une autre religion, une autre nation, une classe qui détenait le pouvoir, menaçaient l'existence ou bloquaient les perspectives d'avenir de leurs partenaires sur la scène sociale. Plus quotidiennement, la catégorie sexuelle ou les options idéologiques constituent souvent des pôles organisateurs qui mobilisent l'ensemble de l'identité dans nos rapports avec les autres.

### Les situations d'interaction

Dans tous les cas, l'identité est produite non pas tellement par le regard de l'autre que par le mouvement dialectique d'intériorisation et de contestation de la situation d'interaction qui définit les places relatives de l'un et de l'autre, c'est-à-dire les identités en présence, complémentaires. Ainsi, on ne peut éprouver une identité « d'aîné » que dans une famille où il y a des cadets, et les identités d'aîné ou de cadet sont investies de valeurs différentes suivant les systèmes familiaux et culturels où elles se situent, c'est-à-dire aussi suivant les enjeux qu'implique la situation : l'héritage d'un titre de noblesse ou d'une fortune, ou bien le prestige et l'autorité sur le reste de la fratrie.

De même, l'identité nationale n'a de pertinence que par rapport à un Autre étranger, et le sens symbolique de cette identité sera

défini par le système dans lequel les deux acteurs se situent l'un par rapport à l'autre ; suivant que l'on se trouve dans une situation de guerre entre les pays des deux acteurs, dans un congrès international, en situation d'émigration ou de colonisation ou en voyage touristique... les places relatives de chacun des acteurs dans le système d'interrelations seront très différentes.

### Les stratégies identitaires

La notion de stratégie, qu'elle soit comprise comme « un ensemble de dispositions prises par des acteurs pour atteindre un but donné » (Larousse), ou, par référence à la théorie des jeux en mathématiques, comme un « ensemble de décisions prises en fonction d'hypothèses faites sur les comportements des partenaires en jeu » (définition qui a l'avantage d'introduire l'idée d'interaction), suggère, dès lors qu'on l'applique aux phénomènes sociaux ou psychologiques, l'existence d'une certaine liberté d'action des acteurs sur de possibles déterminismes sociaux ou existentiels. Quant à la notion de stratégie identitaire, elle postule indiscutablement que les acteurs sont capables d'agir sur leur propre définition de soi. Cette conception est une conséquence logique de la définition de l'identité comme résultat d'une interaction et non d'une définition substantiviste. Mais l'hypothèse stratégique va plus loin en ceci qu'elle suppose que la production de l'identité n'est pas un simple jeu de reflets, ou le résultat de réponses plus ou moins mécanistes à des assignations identitaires effectuées par autrui, mais qu'il entre une part importante de choix et donc d'indétermination quant aux formes et issues des processus stratégiques.

Ainsi, les stratégies identitaires, telles que nous les enten-

dons, apparaissent comme le résultat de *l'élaboration individuelle et collective des acteurs* et expriment, dans leur mouvance, les ajustements opérés au jour le jour, en fonction de la variation des *situations* et des *enjeux* qu'elles suscitent, c'est-à-dire des *finalités* exprimées par les acteurs, et des *ressources* de ceux-ci.

La migration implique un changement rapide de références, et des situations qui définissent des rôles sociaux différents. Les immigrants sont confrontés, dans le pays d'immigration, à des regards qui leur assignent des identités nouvelles, le plus souvent dévalorisantes. Telle femme par exemple, qui, marabout ou sage-femme dans son village, était respectée des siens et occupait une place importante dans sa société avant l'émigration, se trouve en France, femme de ménage alphabète, dans une situation toute différente ; dépossédée par l'institution médicale et légale et par la société française dans son ensemble de la reconnaissance de son savoir, de sa fonction sociale et des rapports qui définissaient sa place, elle est privée d'une partie de son identité même, qu'elle est conduite à réaménager. Tel père de famille, qui exerçait une autorité sans partage sur les siens en Algérie ou au Portugal, voit son identité de père, définie par ces rapports d'autorité, se défaire progressivement devant les interventions de la société française (les instituteurs, les assistantes sociales...) et les changements de rôle que la scolarisation de ses enfants entraîne au sein même de la famille. Même lorsque la migration ne s'accompagne pas de dévalorisation, comme c'est le cas pour certains réfugiés ou exilés, la confrontation entre les projets de migration – ou de retour – et les possibilités réelles, entre l'identité mythique et

les rapports objectifs des exilés avec le pays de départ et le pays d'immigration, rendent nécessaires des remodelages de l'identité souvent douloureux.

Quant aux enfants d'immigrés nés en France, psychologues et sociologues sont nombreux à s'être intéressés à leurs problèmes de double appartenance culturelle et aux choix ou aménagements identitaires qu'ils étaient conduits à faire (Camilleri, Catani, Malewska, Oriol, Taboada Leonetti).

Nous nous centrerons dans ce texte sur une approche des stratégies identitaires qui se situe dans une problématique groupale et, plus spécifiquement, dans une problématique des minorités sociales.



## Situations d'interaction et rapports sociaux

Les relations entre deux acteurs sociaux – ce que l'on appelle habituellement l'interaction – s'expriment à différents niveaux : celui des représentations, qui s'énoncent notamment à travers le discours des acteurs, celui des relations interpersonnelles des individus ou des groupes, observables dans des situations concrètes de face-à-face, et enfin celui des rapports sociaux existant entre les groupes en présence ; ces niveaux sont relativement autonomes et peuvent même parfois engendrer des attitudes contradictoires. Ce que l'on observe tout d'abord dans les si-

tuations d'interaction, ce sont les relations interpersonnelles ; or, celles-ci sont en grande partie prédéterminées par les *rapports sociaux*, qui définissent, dans l'ordre du macro-social, les *statuts relatifs* des uns et des autres ; par exemple, les immigrés sont, globalement, définis comme des travailleurs venus de pays moins développés, économiquement et culturellement inférieurs à la France ; et, de façon complémentaire, les Français représentent, collectivement, l'employeur et la classe dominante. Ces statuts relatifs sont différents suivant les nationalités ou les groupes ethniques immigrés parce que les rapports de la France dans l'histoire envers les différents pays d'émigration et la place symbolique que ceux-ci occupent dans la mémoire collective des Français sont divers. (L'attitude des Français envers les Allemands, les Anglais, les Espagnols ou les Algériens a varié dans le temps en fonction des péripéties historiques – guerres, occupations, colonisation... – qui donnaient forme aux rapports entre les pays des uns et des autres et la France.)

Ainsi, une situation qui met en présence un immigré et un Français est, d'avance, *qualifiée par la nature des rapports sociaux* des Français à l'immigration, les statuts sociaux des deux partenaires étant en partie prédéterminés, et par là certains éléments de l'identité qui vont être mobilisés pour faire face à cette situation.

Bien entendu l'appartenance à un groupe national ou ethnique n'est qu'une des catégorisations des individus parmi d'autres : le statut socio-professionnel, l'instruction, le sexe, la religion, les convictions idéologiques, entre autres, sont autant d'éléments qui définissent aussi et situent les acteurs les uns par rapport aux autres. Parfois, ces éléments sont concomitants, et les représenta-

tions identitaires que se font les groupes les uns des autres se trouvent confirmées et renforcées dans la pratique quotidienne. Un employeur français face à son employée algérienne (c'est-à-dire originaire d'une ancienne colonie), femme, analphabète, se trouve dans une situation d'interaction dans laquelle plusieurs des rapports sociaux qui définissent leurs relations sont qualifiés par la subordination de l'une à l'autre, ou la supériorité de l'un sur l'autre.

Par contre, quelquefois ces rapports sont qualifiés par des valeurs différentes ou contradictoires. Tous les étrangers en France ne sont pas des ouvriers ou des femmes de ménage... et tous les Français – encore moins – ne sont pas des employeurs ou des membres d'une classe sociale aisée et cultivée.

L'on verra cependant plus loin que cette mise en avant d'un des éléments de l'identité n'est pas nécessairement un processus conscient et volontaire, ni même toujours fonctionnel. Dans une situation conflictuelle où les affects sont sollicités, le sujet – individu ou groupe social – peut répondre de façon purement réactionnelle en mobilisant un aspect de lui-même qui n'est peut-être pas le plus adapté à la situation, ou en tout cas pas celui qui vise une finalité rationnelle satisfaisant à court terme les intérêts du sujet. Parfois aussi, par une sorte de rigidification de la structure identitaire, celle-ci ne parvient plus à se modifier face à des situations différentes exigeant d'autres définitions de soi. Nous sommes loin en fait d'une conception mécaniste ou fonctionnelle du processus identitaire en tant que réponse à un stimulus dans une situation qui prédéterminerait en quelque sorte les rôles des deux acteurs.

Dans tous les cas, les situations d'interaction productrices d'i-

98 dentité sont étudiées, décodées par le sociologue à partir de l'étude des rapports sociaux qui pré-déterminent les statuts et les rôles des acteurs et leurs rapports complémentaires. Il se doit de chercher, dans les processus identitaires qui mettent en scène deux individus ou deux groupes dans une interaction, ce qui se joue, ce qui s'affronte au-delà de ces individus en termes d'identités collectives, au niveau des rapports sociaux.

Car, si l'un des acteurs cherche à modifier l'identité qui lui est attribuée, cela signifie qu'il doit modifier le rapport entre les deux partenaires et, donc, que *ce qui est en jeu n'est pas seulement l'identité de l'un ou de l'autre mais la situation qui contient leur rapport*. Sans enjeu – et enjeu commun –, il n'y a pas de processus stratégique possible ou, en tout cas, de stratégie qui puisse aboutir. Par exemple, lorsqu'un enfant d'étranger refuse l'identité d'immigré et revendique celle de Français d'origine étrangère, ou de « Beur », ou de citoyen français tout simplement, il met en cause non seulement la définition de sa propre identité mais celle de l'identité française elle-même et la notion de citoyenneté.

### Stratégies identitaires et minorités

La production de minorités sociales – nationales, ethniques, re-

ligieuses, économiques, basées sur le sexe ou les pratiques sexuelles, sur l'âge ou toute autre catégorie sociale – se situe donc majoritairement dans des rapports sociaux de domination. Les stratégies identitaires qui s'expriment dans une situation de ce type sont marquées par ces rapports inégalitaires, qui diminuent les capacités d'action des acteurs dominés sur la définition de leur propre identité.

Inversement, une minorité peut être créée par des individus réunis davantage par la volonté d'exister en tant que groupe que par des liens objectifs ; c'est le cas, par exemple, des Occitans, se réclamant d'une langue commune, l'occitan, qui n'est en fait qu'une construction moderne effectuée par des militants à partir de plusieurs parlars régionaux (Bourdieu, 1980). Que ces critères ou stigmates soient réels ou non a donc peu d'importance ; ce qui est pertinent, c'est, d'une part, l'assignation et la désignation effectuées par un acteur dominant qui a le pouvoir d'énoncer précisément les principes de désignation des uns et des autres et, d'autre part, le sentiment d'appartenance au groupe, le principe d'identité posé par les individus postulant l'existence de ce groupe.



### Catégorisations et assignations identitaires

Toute identité ethnique minoritaire, qu'elle soit fondée sur un

critère de territoire, de langue, de religion, de race ou de lignage, ou, comme il apparaît dans un grand nombre d'exemples apportés par la pratique sociale du champ de l'immigration en France, sur le critère de la « sale gueule », c'est-à-dire de l'apparence telle qu'elle est perçue ou fantasmée par l'autre, est en grande partie assignée par le groupe majoritaire, dont le regard, d'une certaine manière, *constitue* le groupe minoritaire.

Aux États-Unis, par exemple, les Noirs connaissent une certaine mobilité sociale qui, bien qu'en lente progression, a tout de même conduit à une certaine stratification et à une certaine diversification des populations de couleur ; pourtant ils sont et peuvent être considérés comme une minorité ethnique, c'est-à-dire comme un groupe social partageant des objectifs communs et développant des stratégies collectives, dans la mesure où la discrimination et le traitement différentiel exercés par la société blanche à leur égard s'adressent uniformément et de manière uniformisante à un groupe d'individus dont la principale caractéristique commune est la couleur.

Ainsi, l'attitude du groupe dominant, la manière dont il assigne les *frontières* (juridiques, territoriales, symboliques) qui séparent son propre groupe des autres, frontières qui garantissent sa préservation et son hégémonie, définit également le territoire (juridique, politique, symbolique) des groupes minoritaires, et les contours de l'identité ethnique qui leur est attribuée.

En France, les critères d'ordre juridique (les droits civiques, le droit de vote en particulier, l'accès aux emplois dans l'administration, le devoir de service national) ont longtemps constitué la principale frontière séparant le corps national français (défini par la nationa-

lité française) des autres populations résidant et travaillant en France, définies globalement comme étrangères ou comme immigrées suivant leur statut social. Cependant, de plus en plus on tend à découper à l'intérieur de la catégorie « immigrés » des statuts différentiels, des sous-ensembles différents. Sur le plan juridique, les accords bilatéraux passés entre la France et les pays d'immigration, ou l'appartenance à la Communauté européenne, définissent des durées et des conditions de résidence, de travail, de circulation, etc., diverses, et donc des entités minoritaires plurielles au sein du territoire français. À ces critères juridiques s'ajoutent, sans toujours coïncider avec eux, les différenciations opérées par l'administration et ses agents, ainsi que par l'opinion médiatique ou l'homme de la rue. Ces acteurs, qui représentent globalement la société française, découpent dans l'ensemble des étrangers en France des catégories d'immigrés correspondant aux représentations fluctuantes que se fait la société des partenaires sociaux ; ces catégories ont le statut de groupe ethnique et fonctionnent en conséquence dans les rapports sociaux, en dépit des hétérogénéités nationales, langagières ou juridiques qu'elles renferment.

C'est ainsi que la pratique sociale crée les « secondes générations de l'immigration », dont les membres, le plus souvent, ne sont ni immigrés – puisque « arrivés » en France à leur naissance – ni étrangers lorsqu'ils sont de nationalité française. Ou elle continue à désigner comme immigrés les Français naturalisés, ou même les Français originaires des départements d'outre-mer. La pratique sociale produit aussi des groupes nouveaux en opérant des regroupements : on appelle Maghrébins ou Arabes les Algériens,

les Marocains et les Tunisiens ; Asiatiques les réfugiés cambodgiens, les Vietnamiens et les Chinois ; ou même, plus largement encore, on parle d'« émigrés européens » et de « Non-européens » pour distinguer les « bons » immigrés de ceux qui seraient inassimilables.

Tous ces groupes ont comme principal élément constitutif le traitement différentiel opéré par les médias, les discours politiques, les mesures administratives ou l'attitude policière, traitement qui se fonde davantage sur des critères sociaux et culturels que sur des critères de nationalité ou d'ethnie.

### **Les réponses stratégiques identitaires**

Devant cette mise en demeure qui consiste à leur assigner une identité sociale ou ethnique (par la discrimination, le racisme ou toute autre pratique sociale, même animée de bons sentiments comme le paternalisme ou le militantisme antiraciste, dès lors que l'on traite les individus comme un groupe social constitué), les minorités ont des conduites diversifiées d'acceptation, de rejet ou de négociation de l'identité qui leur a été assignée.

Ces conduites que, pour rester dans le langage des manoeuvres militaires, nous pourrions appeler des « tactiques » sont les formes très diverses par lesquelles s'expriment concrètement les stratégies. Ce sont ces tactiques, ou formes d'expression identitaires, qui sont appréhendées par l'observation, et qu'il s'agit de décoder. Les exemples empiriques cités tout au long de ce texte, tirés de nos propres recherches ou d'autres recherches françaises et étrangères, mettent en évidence comment les acteurs portent leur action tantôt dans le domaine du culturel, tantôt dans celui de l'ins-

titutionnel, tantôt, enfin, dans l'action politique.

Le domaine culturel est le plus accessible aux minorités car il peut se situer dans la sphère du privé, au sein de la famille ou de la communauté, sans heurter de front le majoritaire. Dans le cas des stratégies de contournement (voir plus loin), la communauté menacée par l'assignation identitaire – soit que le majoritaire veuille l'assimiler et la détruire en tant que groupe distinct, soit au contraire qu'il stigmatise ses particularités culturelles – tentera d'affirmer son existence à travers la préservation de sa culture : de la langue, de la religion, ou de pratiques culturelles quotidiennes (telles que la cuisine, le décor des lieux d'habitation, les vêtements d'intérieur, l'écoute de musique traditionnelle, le maintien du code réglant les rapports entre les membres du groupe : parents et enfants, mari et femme, jeunes et aînés...), toutes choses qui échappent au contrôle du majoritaire et qui sont mises en oeuvre face à un enjeu qui est celui de la survie du groupe.

On peut observer aussi la constitution de réseaux communautaires, non seulement de type culturel, mais également financiers, commerciaux ou simplement relationnels. Ces réseaux obéissent à des stratégies d'insertion dans lesquelles la préoccupation identitaire est secondaire dans la conscience des sujets ; pourtant, même la dimension identitaire n'est pas absente de ces phénomènes, à la fois comme condition du bon fonctionnement des réseaux (basés sur le sentiment d'appartenance à un groupe et sur la solidarité communautaire) et comme résultat de tous les liens organiques ou fonctionnels qui se tissent entre les membres (voir l'exemple des réfugiés chinois).

100

Mais les tactiques d'ordre culturel relèvent aussi d'autres types de stratégies, comme celle de l'assimilation au dominant (voir plus loin).

Le domaine institutionnel implique une affirmation, une visibilité plus grande du groupe, mais reste encore dans la sphère du culturel, mieux tolérée par le dominant. L'expression identitaire la plus fréquente à ce niveau est l'association ethnique ou communautaire. Dans l'immigration, les associations représentent pour les communautés un des éléments de ressourcement identitaire les plus importants : la possibilité de parler sans contrainte dans la langue d'origine, les informations qu'on échange sur le pays d'origine, les mariages ou les idylles qui se nouent, les activités folkloriques auxquelles on fait participer aussi les enfants... sont autant de manières de vivifier périodiquement l'identité nationale ou régionale d'origine.

À un niveau d'institutionnalisation plus élevé, l'édification ou l'installation dans des locaux de fortune d'églises et de lieux de culte ou d'écoles enseignant la langue d'origine, la mise en place d'une presse dirigée vers le groupe ethnique, d'émissions de radio ou de radios locales, voire de chaînes de télévision, comme c'est le cas aux États-Unis pour les communautés hispaniques par exemple, sont des tactiques

visant à donner à un groupe minoritaire une visibilité reconnue par le majoritaire, l'enjeu étant de se voir inscrit en quelque sorte dans la structure socioculturelle de la société dans laquelle on vit.

Mais cette reconnaissance en tant que minorité culturelle peut sembler insuffisante aux acteurs. L'expression identitaire se porte alors sur le terrain du politique, à travers la constitution de partis ou de groupes de pression ethniques, ou par des actions collectives et des mouvements qui visent la transformation des rapports sociaux.



### Typologie des réponses

À partir de cas empiriques tirés des travaux existants ou de nos propres recherches, nous avons recensé un certain nombre de réponses stratégiques. Il s'agit d'une proposition non exhaustive, qui exprime l'état actuel de la recherche dans ce domaine, encore peu développée.

#### *L'intériorisation*

L'identité ethnique et les attributs qui la définissent sont non seulement acceptés mais intériorisés par les sujets, qui ne mettent pas en cause la légitimité du discours qui leur donne telle ou telle identité. Ainsi, les enfants des immigrants maghrébins sont appelés « seconde génération de l'immigration », ou arabes ou musulmans, alors que, pour certains d'entre eux, ces critères sont soit

absents (ceux qui sont nés en France ne sont pas « immigrés ») soit très secondaires dans la structure de leur identité : beaucoup ne connaissent pas l'Afrique du Nord, ne parlent pas ou guère l'arabe, ne sont pas croyants... Mais, par l'effet de la stigmatisation, ils sont mis en demeure de tenir compte de cette identité, de décider de l'accepter ou de la refuser. Certains la refusent (voir plus loin), d'autres l'acceptent mais en gardant une certaine distance avec une identité qui ne leur semble pas coller complètement à leur expérience quotidienne, et l'utilisent de façon instrumentale ou stratégique (voir plus loin également). D'autres l'intériorisent et se perçoivent et se vivent comme arabes ou comme immigrés, mais cela au prix de certaines distorsions entre une définition de soi qui privilégie l'appartenance ethnique à un groupe auquel peu de choses les reliait (ni les pratiques culturelles, ni la langue, ni même le devenir, qui est en France : seul le passé les y rattache, mais à travers l'histoire de leurs parents) et une pratique personnelle des rapports interpersonnels dans laquelle ce sont les autres éléments de l'identité (le fait d'être un jeune, ou une jolie fille, ou un animateur social, voire un loupard ou un chômeur) qui vont être le plus souvent appelés pour faire face à l'Autre.

Plus dommageable pour le psychisme est l'intériorisation d'attributs dévalorisants qui, rattachés par le majoritaire à une identité minoritaire pour légitimer le statut inférieur de son vis-à-vis, sont intégrés par le sujet aux éléments de sa personnalité. Ainsi, l'écart social et économique entre les Blancs et les Noirs aux États-Unis a longtemps été justifié par des dispositions et des traits de caractère spécifiques à la race noire, y compris un quotient intellectuel plus faible que celui des

Blancs ; pendant longtemps, les Noirs eux-mêmes ont été convaincus de leur infériorité intellectuelle et physique par rapport à la société dominante blanche. De même, les nations colonisatrices asseyaient leur domination, non seulement sur un rapport de forces militaire et économique, mais aussi sur les images complémentaires du colonisateur et du colonisé, l'une dotée de qualités qui justifiaient sa position de domination, l'autre des défauts ou des carences qui rendaient nécessaire sa dépendance envers l'occupant (Memmi, 1957). Dans une étude sur les migrants de l'île de la Réunion – ancienne colonie de la France et aujourd'hui département français –, nous avons pu mesurer l'impact de cette intériorisation et ses conséquences pour les identités individuelles et collectives (Taboada Leonetti, 1975). En effet, l'image de soi de certains de ces migrants interviewés en métropole exprimait une forte dévalorisation, non seulement individuelle, mais surtout collective : « Je suis un mal aimé, un pauvre type, un raté », « Les Réunionnais sont sauvages, brutaux, peu courageux, des sous-développés ». Ce sentiment s'oppose à la valorisation de la métropole : « Les Français sont sérieux, organisés, ponctuels, modernes », « Les Réunionnais sont plus vilains que les Français ». Cette intériorisation de l'infériorité collective prive les individus du soutien du groupe et peut les inciter au contraire à adopter la stratégie de la désolidarisation et de la fuite individuelle hors du groupe.

### *La surenchère*

Non seulement l'identité prescrite est acceptée et intériorisée par le sujet, mais son aspect stigmatisant est mis en avant. Il s'agit d'une sorte de tentative d'assumer, et de subsumer, ses stigmates en les renforçant.

Dans une recherche sur les jeunes délinquants, nous avons constaté parfois ce type de stratégie, qui consistait pour certains à cristalliser l'ensemble de leur identité autour du pôle « délinquance », pour d'autres à approfondir le fossé que l'incarcération avait creusé entre leurs parents et eux-mêmes et à nier ou à rejeter les éléments arabes de leur identité. C'est, ou c'était dans le passé, aussi le cas de certaines femmes, qui renchérisse sur leur identité de femme dépendante et accentuent leur faiblesse, leur incompétence et leur désintérêt du monde extérieur jusqu'à la caricature ou à la somatisation névrotique.

Ce type de stratégie est typiquement individuel car il est précisément la conséquence de l'incapacité dans laquelle se trouve le sujet de définir ou de comprendre la nature sociale de sa situation personnelle. Son identité minoritaire ou négative lui apparaît comme le résultat de ses insuffisances personnelles ou de sa nature, et donc comme un fait inévitable, et non comme une conséquence des rapports sociaux qui définissent sa place dans la société, rapports qui pourraient être modifiés par une action collective. Dans la mesure où ces acteurs ont une conscience confuse de la nature prescrite de leur identité et des rapports sociaux qui la fondent, ils font rejaillir sur eux-mêmes la responsabilité de leur situation et la dévalorisation qui y est attachée, et se sentent incapables de la modifier. Car comment un individu pourrait-il changer sa nature (de femme, ou de race) ou l'ordre social, lorsque celui-ci se donne comme légitimé par un ordre naturel ? Or la valorisation est liée aussi, et peut-être surtout, au sentiment de détenir un certain pouvoir sur l'environnement matériel et social. Il n'est pas étonnant que le sentiment

d'impuissance, dans les situations où les contraintes liées à l'identité, c'est-à-dire au statut social assigné, sont trop fortes, débouche sur une fuite en avant désespérée, une surenchère où l'agressivité, même si elle prend les autres comme cible, est surtout tournée contre soi.

### *Le contournement*

Cette stratégie est possible lorsque les contraintes sont relativement faibles, c'est-à-dire lorsque les assignations identitaires sont molles et, par contre, les ressources du groupe fortes.

C'est par exemple le cas des immigrants espagnols, que nous avons étudiés dans une situation de cohabitation concrète, dans un quartier bourgeois de Paris où ils représentent une part importante des résidents. Dans ce quartier (le seizième arrondissement) où se côtoient des Français des couches sociales supérieures et des immigrés espagnols habitant dans les chambres de bonne et les loges de concierge et travaillant pour eux, nous avons constaté que les immigrés ibériques étaient intégrés à la représentation du quartier en tant qu'élément fonctionnel nécessaire (la classe majoritaire a besoin de domestiques, concierges et chauffeurs, de femmes de ménage dans les appartements et les bureaux, de vendeurs dans les épiceries, etc.), mais qu'en même temps, ils étaient évacués de la perception symbolique du quartier. L'image du seizième reste celle d'un *quartier résidentiel bourgeois, dans lequel il n'y a pas d'immigrés*.

Dans ce cas, l'assignation identitaire en termes ethniques est si faible (les Espagnols ne sont vus que comme des travailleurs) qu'elle renvoie ceux-ci à une sorte d'invisibilité, voire d'existence. Ce regard aveugle posé sur eux produit en réponse des stratégies d'évitement ; non

102 pas de déni – les Espagnols sont conscients de l'attitude distante, condescendante ou méprisante des Français envers eux –, mais de construction d'un autre espace dans lequel ils puissent exister, sans les Français. Ainsi, bien que résidant en France, souvent, depuis des dizaines d'années, les Espagnols, et souvent même ceux qui ont pris la nationalité française, se réfèrent toujours à une identité espagnole et à l'Espagne. Cette stratégie était possible parce que les ressources culturelles et identitaires de la communauté espagnole étaient fortes ; l'État espagnol a longtemps soutenu ses émigrés et la vitalité des associations des immigrés permettait de ressourcer régulièrement une identité qui était déjà fermement ancrée dans une histoire et une culture valorisantes (Taboada Leonetti, 1988).

### *Le retournement sémantique*

L'identité minoritaire prescrite est acceptée, avec tous les traits stigmatisés qui lui sont liés, mais ceux-ci font l'objet d'un renversement sémantique qui transforme la négativité en positivité. C'est ce qui se passe pour les Noirs qui acceptent la catégorisation sociale fondée sur la couleur et qui, la reprenant à leur compte, s'autodésignent comme Noirs, ou même comme « négro » (terme méprisant utilisé par les Blancs), au lieu d'employer des euphé-

mismes comme « homme de couleur » ; mais la caractéristique « noir » et les attributs qui l'accompagnent sont alors implicitement ou explicitement valorisés. Par exemple, une Réunionnaise se décrivait ainsi : « Je suis noire, j'ai les cheveux crépus, de longues jambes, le nez épaté, je suis belle ». Dans cette description, elle mêlait intentionnellement des traits physiques valorisés par la table de valeurs des Blancs (de longues jambes) et des traits dévalorisés (cheveux crépus, nez épaté), dans un ensemble qualifié globalement de beau, signifiant par là qu'elle se référait à une autre table de valeurs, d'après laquelle elle évaluait sa beauté.

C'est aussi le cas des enfants d'immigrés maghrébins, qui, discriminés et désignés comme « arabes », finissent par se revendiquer comme tels. Ou plutôt non pas tellement comme arabes que comme « beurs », terme appliqué aux secondes générations maghrébines. Ce terme « beur », par lequel ils se désignent eux-mêmes et qui a été repris par l'ensemble des médias et de la société française, est la forme inversée, selon la pratique du « verlan » (langage des jeunes qui inverse les syllabes des mots), du mot « arabe » (arabe - beura - beur). Dans leur choix d'affirmation comme « beurs » plutôt que comme « arabes » s'exprime le désir de se différencier de leurs parents arabes tout en conservant une filiation, d'élaborer une identité qui leur soit propre et spécifique ; mais s'exprime aussi, et bien davantage en réalité, l'intention de signifier que l'invention d'un terme identitaire leur donne le droit de fixer les principes d'évaluation de ce terme, par exemple de lui accorder un sens positif. Dans ce cas, le renversement sémantique s'est accompagné d'une inversion littérale, comme si ces jeunes avaient voulu illustrer

dans leur pratique du langage les analyses des spécialistes...

Ce processus de renversement sémantique, de retournement des valeurs, est l'une des stratégies les plus fréquentes de défense devant l'assignation d'une identité minoritaire ; elle apparaît souvent comme le premier signe de la prise de conscience du fait que la dévalorisation de l'identité individuelle – et collective puisque tous les membres du groupe définis par cette identité sont atteints – est la conséquence d'une situation sociale de discrimination et de domination.

### *L'instrumentalisation de l'identité assignée*

La stratégie de l'instrumentalisation est un mode d'acceptation de l'identité prescrite très différent de l'intériorisation car les acteurs ont une conscience plus claire de la nature sociale et assignée de leur identité ; s'ils l'acceptent, c'est parce qu'ils sont conscients aussi de l'inégalité du rapport de forces dans lequel ils se trouvent. Mais, suivant une stratégie bien connue des faibles, ils tentent de s'en servir à leur profit.

Pour reprendre l'exemple des ethnies en Afrique, on reconnaît aujourd'hui que les frontières territoriales et symboliques imposées par la colonisation et qui définissaient les ethnies ont été constamment franchies par les intéressés. L'ethnonyme – l'appellation des ethnies – apparaît comme un signifiant flottant, qui varie d'un contexte à l'autre et que les groupes utilisent de manière instrumentale en fonction du lieu où ils se trouvent ou des circonstances. Par exemple, un même groupe ou des membres d'un groupe peuvent se réclamer des ethnies peul, soninké ou malinké, suivant qu'il s'agit de se regrouper face à un ennemi commun, de réclamer un territoire ou de fonder une nouvelle chefferie,

c'est-à-dire suivant les intérêts des acteurs (Amselle et autres, 1985).

Aux États-Unis, la situation des minorités ethniques dans le contexte de la politique locale américaine a certainement contribué à mobiliser ou à « éveiller » des identités ethniques, dans la mesure où l'utilisation de l'appartenance à un groupe permettait l'obtention de subsides, d'allocations ou d'emplois plus facilement que l'appartenance à une large catégorie sociale d'Américains défavorisés (Cohen, 1974).

En France, cette stratégie est plus individuelle que collective, et il y a, en tout cas, très peu d'études à ce sujet. Les communautés étrangères ou d'origine étrangère ont peu d'intérêt, dans l'état actuel des choses, à se constituer en groupes de pression ; l'instrumentalisation de leur identité est observable ponctuellement, en fonction de certains enjeux locaux précis, comme nous le verrons un peu plus loin.

### *La recomposition identitaire*

Cette stratégie est souvent liée à la production d'une nouvelle identité collective, née de la communauté du traitement imposé par le majoritaire ainsi que d'une certaine communauté de destin. L'autodésignation peut être une reprise de la catégorisation globalisante par laquelle on est désigné (« arabe », « asiatique », « noir »), et dans ce cas la stratégie de la recomposition identitaire s'accompagne de celle du retournement sémantique, qui crée un autre sens revalorisé ; ou elle peut être créée de toutes pièces par les groupes minoritaires au cours de l'action.

C'est ce qui se passe pour les « Black British », en Grande Bretagne, mouvements contestataires qui regroupent des minorités très diverses, Pakistanais, Indiens ou Antillais (Couper,

1987). Pour ces groupes, désignés pourtant comme « personnes de couleur » ou comme « minorités ethniques » par les pouvoirs publics et les administrations, l'identité « black », qui définit, plutôt qu'une couleur, une place sociale dans le système socio-politique anglais, est devenue l'étendard mobilisateur d'un mouvement politique de contestation du système, auquel s'identifient des minorités diverses.

Mais une particularité du cas anglais est que la recomposition – la production – de cette identité « black » n'est pas fondée sur une opposition raciale entre les Blancs et les gens de couleur. Les alliances avec la population blanche occupant une position sociale similaire sont fréquentes ; par exemple, en 1981 on a pu voir des jeunes Blancs participer aux émeutes raciales, et inversement des Blacks appuyer le mouvement des mineurs blancs en 1984. Par ailleurs, rares ont été chez les gens de couleur les stratégies individuelles d'assimilation au majoritaire : l'un des indicateurs de cette attitude est – à l'inverse de ce qui se passe aux États-Unis – le faible nombre de candidats « black » à l'entrée dans la police, symbole pour eux de la répression (Couper, 1985).

En France, avec les « Beurs » par exemple, nous avons vu naître et se constituer sous nos yeux au cours des dix dernières années une minorité agissante qui n'existait pas auparavant ; minorité dont l'identité collective est pour ainsi dire contrainte de mettre en avant des éléments « ethniques » (l'origine « arabe », « musulmane ») parce qu'ils sont les plus mobilisateurs du point de vue de l'action collective, mais non parce qu'ils seraient les plus pertinents pour chacun de ces jeunes, nés en France, ne parlant plus ou guère l'arabe, non croyants, etc. La discrimination anti-arabe et

anti-immigré, dirigée en premier lieu contre les immigrés d'origine maghrébine – Algériens, Marocains, Tunisiens –, a été prise en compte et revendiquée solidairement par les enfants, même par ceux que leur apparence physique peu marquée et leur réussite scolaire ou sociale mettaient à l'abri du racisme. Acculés d'une certaine manière à endosser l'identité d'« arabe » ils ne s'y sont pas laissé enfermer, non seulement en cherchant à revaloriser leur groupe, comme nous l'avons dit, mais aussi en créant une nouvelle identité recomposée. Cette nouvelle identité « beur », qui désignait à l'origine les enfants d'immigrés maghrébins, a semblé recouvrir des groupes assez divers au cours des différentes actions et expressions qui se réclamaient d'elle. Depuis ses origines, au début des années 1980, l'évolution de la situation a conduit les jeunes à orienter, voire à ajuster, leurs stratégies identitaires en fonction des opportunités d'intégration qui apparaissaient (le gouvernement socialiste installé en 1981 a favorisé l'éclosion de multiples associations de jeunes), du durcissement raciste qui a suivi (la légitimation parlementaire du Front national a levé un certain nombre d'inhibitions de l'expression du racisme et même entraîné des passages à l'acte), et des possibilités d'alliance ou de concurrence avec d'autres mouvements de jeunes Français (les stratégies des Beurs envers le mouvement « SOS racisme » ou le mouvement étudiant de 1986 sont ambiguës et complexes en raison du danger assimilationniste qu'ils représentent)... Ainsi, « Beur » a signifié tour à tour Arabe, fils d'Algérien, enfant d'immigré maghrébin, jeune originaire des banlieues populaires, enfant d'immigré voire d'Antillais... Les contours flous de cette identité

sont l'expression d'un processus de recomposition en acte.

Mais c'est le plus souvent dans le domaine culturel, plus encore que dans l'action politique, que l'on constate l'écllosion de manifestations faisant appel à des identités collectives élargies. Dans le cas des jeunes, enfants de l'immigration, la musique constitue un espace afro-arabo-américain dont le dénominateur commun est non seulement l'identité immigrée, mais une identité plus large encore liée à l'appartenance à une collectivité « ethnique et urbaine » internationale. Les concerts de rock, de reggae ou de musique africaine sont des manifestations collectives qui expriment et produisent ponctuellement, ou de façon plus durable, des identités recomposées.

Dans le sud de la France, par exemple, on a vu apparaître de nouvelles manifestations autour de la notion d'une civilisation commune dont le berceau serait la Méditerranée. Plusieurs rencontres et festivals musicaux ont réuni des immigrés ibériques, des Occitans français, des Grecs, des Turcs et des Maghrébins ; des accords commerciaux et des alliances ponctuelles ont montré que l'appel à une identité méditerranéenne élargie mobilisait des groupes divers. Les raisons de cette mobilisation sont trop complexes pour pouvoir être développées ici ; elles relèvent pro-

bablement autant de la recherche d'une identité valorisée comme alternative pour les populations minorisées du pourtour de la Méditerranée que de l'instrumentalisation, car la création d'un espace « sud-européen » peut être un enjeu économique et politique dans le nouveau contexte de l'Europe de 1992.

### *L'assimilation au majoritaire*

Il s'agit, là aussi, d'une stratégie par essence individuelle qui consiste, pour nier une identité minoritaire infériorisée ou pour s'en débarrasser, à se désolidariser de son groupe d'appartenance, à refuser cette appartenance pour chercher à pénétrer dans le groupe majoritaire.

Cette attitude n'est pas rare chez les migrants et s'exprime à travers différentes tactiques. L'une d'elles est le changement du prénom (Jean-Pierre remplace Juanito, Johnny Ahmed...) et du nom patronymique, de sorte que l'on ne puisse plus identifier l'origine nationale de la famille.

Une autre est l'utilisation en famille de la langue du pays de résidence, ou la langue majoritaire, et l'exclusion de la langue d'origine ; cela est fréquent chez les très jeunes enfants dans leur recherche d'identification avec leur groupe d'âge à l'école, mais il arrive aussi que certains parents s'astreignent à parler français à la maison pour, disent-ils, favoriser les chances d'intégration de leurs enfants et les leurs. C'est le cas également des familles antillaises où l'on est tenu de parler français et où s'adresser aux parents en créole est une marque d'impolitesse sévèrement punie.

Certains migrants désireux de s'assimiler choisissent de vivre dans des quartiers où ne résident pas beaucoup de compatriotes et s'efforcent de cultiver leurs relations avec des Français, rompant

parfois complètement avec leurs anciennes relations d'immigrés.

Enfin, la tactique d'assimilation à l'autre la plus symbolique, bien qu'elle ne soit pas la plus chargée de sens car elle est très souvent un acte en grande partie instrumental, est le changement d'identité... nationale, à travers la naturalisation.

Toutes ces tentatives pour fuir la condition d'immigré infériorisé ne sont pas très différentes de celles des parvenus économiques qui s'élèvent dans la hiérarchie sociale et qui payent leur difficile intégration au groupe dominant par le reniement de leurs parents et la rupture avec leurs origines. La littérature romanesque est abondante sur ce thème ; elle nous montre aussi bien les parvenus (voir par exemple *La Place*, d'Annie Ernaux, 1984), que les migrants ou les « Nègres blancs » qui adoptent la stratégie du « passing », c'est-à-dire passent la ligne – la frontière – qui différencie les minoritaires du majoritaire. La comparaison entre les minorités ethniques et les minorités économiques (les « parvenus ») aide à comprendre que ces stratégies sont des tentatives individuelles d'appropriation des instruments sur lesquels le majoritaire fonde sa place sociale (par la maîtrise de la langue officielle, la constitution d'un réseau de relations parmi les dominants, et l'acquisition d'un capital culturel, culture scolaire, mais aussi culture au sens de *habitus*, comportements, attitudes, goûts et « bonnes manières »). Le minoritaire pourra ainsi endosser les attributs valorisants de sa nouvelle identité et rejeter comme inappropriée l'identité négative attachée à son groupe d'origine.

Mais il y a, c'est certain, dans cette fuite et dans le reniement du passé, des risques de dérive vers une certaine pathologie du comportement et de l'identité (voir *La*

*Névrose de classe*, de X. de Galéjac, 1987).

### *Le déni*

Si, dans le cas précédent, les sujets se reconnaissent dans l'identité minorisée que le regard de l'autre leur assigne et souhaitent en changer, ceux qui adoptent le déni refusent même l'idée de cette assignation : ils ne se reconnaissent pas dans l'identité qu'on leur tend. D'une certaine manière, ils refusent à l'autre le pouvoir de décider qui ils sont.

Les exemples les plus significatifs nous les avons trouvés chez les Antillais et les Réunionnais, ceux que l'on appelle « assimilés », que trois siècles d'histoire au sein de la France – bien plus que ce dont peut se prévaloir un petit-fils d'immigré italien, par exemple – ont conduit à un enracinement profond dans l'identité française. Pourtant, le regard du Français en métropole les renvoie dans une autre catégorie, celle de « noir » ou « d'immigré », mais ils refusent de le prendre en compte : « Le racisme ne me concerne pas, moi je suis Français », comme s'il suffisait de dénier le racisme à leur égard pour qu'il n'existe pas. Allant plus loin, certains assimilent l'identité française à l'identité de couleur, devant pour cela se nier comme Noirs. Une Réunionnaise raconte : « La bonne soeur m'a dit « Vous n'êtes qu'une négresse ». Moi j'ai bondi et je lui ai répondu : « Non madame, je ne suis pas une négresse, sur ma carte d'identité il n'y a pas marqué « République des Nègres », il y a « République française ». Je suis Française comme vous, et je suis comme vous, je ne suis pas une négresse ». Confondant papiers d'identité, identité nationale et identité tout court, cette femme pensait que, parce qu'elle était Française, elle était blanche comme les Français.

Pourtant, si l'on essaye de prendre des distances avec des prénotions bien enracinées concernant la couleur et son irréductible différence, l'attitude de cette femme ouvre certaines perspectives d'interprétation. En effet, on pourrait dire que ces « Nègres blancs » ont fort bien compris que la catégorisation par la couleur a une fonction de signifiant de la situation sociale, et qu'ils utilisent cette catégorisation au pied de la lettre : « puisque la couleur est une marque d'altérité et d'infériorité sociale, et comme je suis en tous points semblable au Français (citoyenneté, langue, instruction, statut social, destin national), je ne suis pas noir ». Par l'effet de l'assimilation, la différenciation chromatique perd sa pertinence.

On peut penser que, dans un futur proche, le brassage des populations et des cultures aura rendu caduques, dans les grandes métropoles cosmopolites, les différenciations ethniques. C'est déjà le cas aujourd'hui dans certaines sociétés très métissées comme le Brésil, où l'apparence ethnique commence à perdre de son sens social. Mais aujourd'hui, en France, les différenciations ethniques gardent encore un caractère d'évidence, et on ne peut, sous peine de schizophrénie, nier le regard de l'autre, qui est l'un des constituants de l'identité. Ainsi, bien que le déni de l'identité assignée puisse s'appuyer sur des arguments rationnels et objectifs, bien que le sujet puisse « avoir raison » d'anticiper sur l'évolution des sociétés, il n'a pas le pouvoir, par le seul fait de son refus individuel, de modifier une situation sociale dans laquelle ce n'est pas lui qui détient *le pouvoir d'énoncer les principes de la catégorisation*.

### *L'action collective*

En effet, certaines identités sont définies par des statuts so-

ciaux trop contraignants pour que l'on puisse résoudre les contradictions ou les tensions au niveau individuel : comment pourrait-on décider de manière volontariste d'échanger le statut de dominé pour celui de dominant ? S'il est possible, à la rigueur, de changer d'identité nationale ou de statut économique, il sera plus difficile, et psychologiquement coûteux, de devenir un homme si l'on est une femme, de ne plus être noir mais blanc, de devenir Français de souche alors qu'on est immigré... Le conflit ne peut se résoudre que par la modification de la nature des rapports qui qualifient ces statuts. Cela suppose que l'on tente de modifier les rapports entre les sexes et leurs rôles dans la société, de lutter contre le racisme et de revaloriser la couleur, de faire reconnaître la composition pluriraciale de la société française et de changer en conséquence la conception de la citoyenneté et de l'identité françaises... Nous sommes bien là dans le champ de la sociologie, qui s'intéresse aux identités collectives et aux mouvements susceptibles de modifier la nature des rapports sociaux entre les groupes.

Pour le sociologue, l'appel à l'identité est une « revendication d'une capacité d'action et de changement ». « Elle apparaît tout d'abord comme un refus des rôles sociaux, ou, plus exactement, comme un refus de la définition sociale des rôles que doit jouer l'acteur » (Touraine, 1984 : 166).

L'étude des stratégies identitaires dont l'objectif est le refus des identités prescrites et des rapports sociaux qui les légitiment se confond donc avec celle des mouvements sociaux ; mouvements nationalistes, mouvements autonomistes régionaux, mouvements de femmes ou d'écologistes, ils ont tous en commun la

106 nécessité d'une conscience de groupe, d'une existence identitaire, à laquelle chacun des membres puisse se référer et qui soit capable de mobiliser les ressources de l'ensemble.

Il s'établit alors un mouvement dialectique entre l'identité individuelle et l'identité collective. Car, si le refus d'une identité reste dans les limites de l'identité individuelle, il est uniquement défensif, il demeure une révolte impuissante dont les seules issues sont le déni ou l'assimilation individuelle au dominant. Dans le cas des minorités ethniques, par exemple, un individu peut tenter de nier le racisme ou de le contourner par un effort de valorisation personnelle ; il parviendra à obtenir de l'autre des attitudes du type : « Je n'aime pas les Arabes (ou les Juifs, ou les Noirs...) mais toi c'est différent ». Peut-il se satisfaire d'une valorisation dont il est le seul bénéficiaire, et de continuer d'appartenir à un groupe globalement minorisé sans se désolidariser de celui-ci, c'est-à-dire sans nier son identité ? En réalité, les identités individuelles ont peu de chances d'être valorisées si l'identité collective ne l'est pas.

Inversement, l'identité collective n'est pas seulement un *modèle d'identification* proposé aux membres d'un groupe, elle est aussi le *produit* de leur action collective. Dans leur tentative pour

conquérir le « pouvoir de définir conformément à leurs propres intérêts les principes de définition du monde social » (Bourdieu, 1980 : 69), les membres du groupe minorisé font référence à une identité collective mythique, ou anticipatoire, qui devient progressivement réalité, non pas du fait de leurs désirs, mais dans l'engagement de l'action, et dans l'interaction avec l'autre. Cela apparaît clairement lorsqu'on observe l'évolution des mouvements de minorités régionales ou ethniques qui, colonisées ou dominées par le pouvoir central depuis longtemps, ont été dépossédées de leur histoire et ont vu leur culture privée de légitimation et dévalorisée, et dont l'identité parvient mal à s'affirmer, sinon à exister. C'est le cas des mouvements autonomistes français, du mouvement « Rasta » jamaïcain, du « Black Power » américain ou des « Black British »... Partis d'une identité négative ou inexistante, ces groupes revendicatifs ont progressivement reconstruit une identité collective, non seulement par identification aux leaders, mais surtout par identification aux modèles qui apparaissaient dans l'action et dont ils étaient le produit en partie aléatoire.

Isabel Taboada Leonetti  
URMIS - CNRS

#### Note

<sup>1</sup> Ce texte est développé dans un ouvrage collectif, *Les stratégies identitaires*, par C. Camilleri, M. Lipiansky, J. Kasterstein, H. Malewska, I. Taboada Leonetti et A. Vasquez. A paraître aux Presses universitaires de France (1989).

## Bibliographie

- AMSELLE, J.L. et autres. 1985. *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*. Paris, La Découverte.
- BOURDIEU, P. 1980. « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche*, 35.
- CAMILLERI, C. 1980. « Les immigrés maghrébins de la seconde génération : contribution à une étude de leurs évolutions et de leurs choix culturels », *Bulletin de psychologie*, 33, 347, Paris.
- CATANI, M. 1988. « L'identité et les choix relatifs aux systèmes de valeur », *Peuples méditerranéens*, 24 (juillet-septembre).
- COHEN, A. 1974. *Urban Ethnicity*. New York, Harper and Row.
- COUPER, K. 1987. « Black British, catégorie sociale ou double identité », *L'Homme et la société*, 1/87.
- DEVEREUX, G. 1972. *Ethnopsychanalyse complémentariste*. Paris, Flammarion.
- FANON, F. 1952. *Peau noire et masques blancs*. Paris, Seuil.
- GOFFMAN, E. 1973. *La Mise en scène de la vie quotidienne*. Paris, Éditions de Minuit.
- LIPIANSKY, M.E. 1986. « Identité, communication et rencontres interculturelles », *Cahiers de sociologie économique et culturelle* (juin).
- MALEWSKA, H., dir. 1978. *Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés*. La Documentation française.
- MEMMI, A. 1957. *Portrait du colonisé, précédé du Portrait du colonisateur*. Paris, Buchet-Chastel.
- ORIOU, M. et autres. 1984. *Les Variations de l'identité*, 1<sup>er</sup> volume. Rapport final de l'ATP-CNRS. Nice-Strasbourg, IDÉ-ERIC-Fondation européenne de la science.
- TABOADA LEONETTI, I. 1972. « Le problème de l'identité chez les migrants des départements d'Outremer ; l'exemple Réunionnais », *Sociologie du travail*, 3/72.
- TABOADA LEONETTI, I. 1975. *De l'aliénation à la prise de conscience. Itinéraires de l'identité des migrants Réunionnais en Métropole*. Paris, Sorbonne, thèse de troisième cycle.
- TABOADA LEONETTI, I. 1978. « Identité nationale et liens avec le pays d'origine », dans MALEWSKA.
- TABOADA LEONETTI, I. 1980. « Identité nationale et identité de femme : deux revendications inconciliables ? », *Les Temps modernes*, 406.
- TABOADA LEONETTI, I., et M. GUILLON. 1987. *Le Triangle de Choisy, un quartier chinois dans Paris*. Paris, L'Harmattan.
- TABOADA LEONETTI, I. 1988. *Les Immigrés des beaux quartiers*. Paris, L'Harmattan.
- TANH, P.C. 1987. « Contribution à une recherche sur l'immigration asiatique en France », dans *L'Immigration en France, le choc des cultures*. La Tourrette, Centre Thomas More.
- TOURAINÉ, A. 1984. *Le Retour de l'acteur*. Paris, Fayard.